

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE KORO PARIS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot
1418, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KORO PARIS »

Objet : TRANSPORT URBAIN ET INTERURBAIN ;
TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES ;IMPORT/EXPORT ;TRANSPORT D'ENGINS
LOURDS, DE MATÉRIELS OU d'équipements ;IMPORTATION
DE VÉHICULES ET VENTE DE PIÈCES détaches ;LOCATION
DE VÉHICULES DE TOUT GENRE ;COMMERCE GÉNÉRAL ;
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus
indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers, avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée dont l'activité complète ou
développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot 1418, Ilot 125

Dirigeant(s) M SY MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01187 du 17/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14319/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

